Un protocole d'entente pour soutenir la croissance et faire progresser le Projet Pathways de CSC proposé

Les entreprises membres de l'Alliance des sables bitumineux poursuivent leur collaboration avec les gouvernements en vue de finaliser les accords

13 juillet 2026

Le gouvernement fédéral, les provinces, ainsi que les entreprises membres de l'Alliance des sables bitumineux ont conclu un protocole d'entente visant à soutenir l'ambition du Canada de devenir une superpuissance énergétique mondiale. Le présent communiqué fait suite à la récente annonce du gouvernement de l'Alberta concernant la soumission d'une demande auprès du Bureau des grands projets relativement au West Coast Oil Pipeline (projet d'oléoduc vers la côte ouest).

Le protocole d'entente trilatéral prévoit une série de réformes réglementaires et de mesures fiscales nécessaires pour accélérer la croissance de la production des sables bitumineux et acheminer les produits vers de nouveaux marchés, notamment grâce au West Coast Oil Pipeline proposé.

Il témoigne également de l'engagement continu à soutenir une industrie canadienne des sables bitumineux plus résiliente, concurrentielle et durable, au moyen notamment des mesures suivantes :

- L'engagement des deux gouvernements à :
    - veiller à ce que leurs cadres stratégique et fiscal respectifs contribuent efficacement à l'augmentation de la production issue des sables bitumineux;
    - simplifier leurs cadres réglementaires afin de gagner en efficacité.

- L’adoption d’un cadre stratégique et fiscal favorable à la réalisation du Projet Pathways proposé de captage et de stockage du carbone.

Comme le souligne le protocole d’entente, la réalisation du Projet Pathways proposé reste conditionnelle à la conclusion d’accords définitifs et à l’obtention des approbations réglementaires requises. Une fois en service, le Projet Pathways permettra de transporter et de stocker en toute sécurité environ 6 millions de tonnes par année de CO_2 capté dans plusieurs installations de sables bitumineux, et ce, d’ici le milieu des années 2030. Le CO_2 sera acheminé vers un centre situé dans la région de Cold Lake, où il sera stocké de façon permanente dans le sous-sol. L’Alliance travaillera également à réduire davantage les émissions au cours des années suivantes, un objectif qui pourrait être atteint notamment grâce au Projet Pathways, à d’autres technologies de réduction des émissions ou à des projets mettant en œuvre des pratiques de production améliorées.

« Nous estimons avoir établi un cadre favorable à l’industrie des sables bitumineux, une avancée qui contribuera à accroître la production pétrolière et à faire progresser le Projet Pathways », a déclaré Kendall Dilling, président de l’Alliance des sables bitumineux. « Ce cadre appuie notre vision commune d’accroître la production pétrolière au bénéfice de l’ensemble de la population canadienne. Nos membres poursuivront leur collaboration avec le gouvernement fédéral et les provinces afin que le pays demeure une destination concurrentielle pour les investissements dans le secteur de l’énergie. »

Contact :

Équipe des relations avec les médias de l’Alliance des sables bitumineux :
media@oilsandsalliance.ca

Mise en garde

Les énoncés d’événements ou d’états futurs présentés dans ce communiqué, y compris les projections, cibles, attentes, estimations et plans d’affaires, constituent des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l’emploi d’expressions comme atteindre, aspiration, croire, anticiper, prévoir, proposer, planifier, objectif, chercher à, projeter, prédire, cible, estimer, s’attendre à, prévision, vision, stratégie, perspective, calendrier, avenir, continuer, probable, des verbes employés au futur et au conditionnel et des références semblables à des résultats à venir. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué comprennent notamment, sans s’y limiter, des déclarations relatives à la viabilité, au calendrier, aux retombées prévues et à l’élaboration de solutions en vue de réduire l’intensité des émissions de gaz à effet de serre, ainsi qu’au soutien attendu des gouvernements de l’Alberta et du Canada à cet égard; à la capacité de réduire l’intensité

des émissions liées à la production pétrolière tout en préservant la contribution économique de l'industrie; au déploiement de technologies visant à diminuer l'intensité des émissions de GES; à la capacité de créer des emplois, d'accélérer le développement du secteur des technologies propres, de générer des retombées pour d'autres secteurs et de contribuer à maintenir la qualité de vie des Canadiennes et des Canadiens; ainsi qu'à la réalisation d'investissements économiques et à la création de valeur à long terme pour les actionnaires.

Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles, les estimations, les projections et les hypothèses au moment où ces énoncés ont été formulés. Les résultats futurs réels, y compris les attentes et hypothèses concernant la croissance de la demande et les sources d'énergie, l'approvisionnement et l'offre énergétiques; le volume et le calendrier des réductions d'émissions; l'adoption et les retombées de nouvelles installations ou technologies, notamment en ce qui a trait à la réduction de l'intensité des émissions de GES; les plans, les échéanciers, les coûts, les évaluations techniques et les capacités, ainsi que la capacité d'exécuter efficacement ces plans et d'exploiter les actifs; l'obtention du soutien requis des gouvernements de l'Alberta et du Canada; les lois et les politiques gouvernementales applicables, y compris celles relatives aux changements climatiques et aux restrictions liées à une pandémie; les taux de production, leur croissance et leur composition; les conditions générales du marché; ainsi que les dépenses en capital et les dépenses environnementales, pourraient différer de façon importante en fonction d'un certain nombre de facteurs. Ces facteurs comprennent les variations – à l'échelle locale, régionale ou mondiale – de l'offre et de la demande de pétrole, de gaz naturel et de produits pétroliers et pétrochimiques, ainsi que leurs répercussions sur les prix, les écarts de prix et les marges; les évènements d'ordre politique ou réglementaire, y compris les modifications législatives ou des politiques gouvernementales et les mesures adoptées en réponse à une pandémie; l'obtention, en temps opportun, des autorisations réglementaires et des approbations de tiers, notamment à l'égard de nouvelles technologies; l'absence du soutien requis de la part des gouvernements de l'Alberta et du Canada; les risques environnementaux inhérents aux activités d'exploration et de production pétrolières et gazières; le cadre réglementaire environnemental, y compris celui relatif aux changements climatiques et aux émissions de GES, ainsi que toute modification qui y serait apportée; la disponibilité et l'affectation du capital; la disponibilité et la performance des fournisseurs de services tiers; les difficultés techniques ou opérationnelles imprévues; la gestion des projets, les échéanciers et l'achèvement des projets dans les délais; l'analyse et le rendement des réservoirs; les avancées technologiques imprévues; les résultats des programmes de recherche et des nouvelles technologies, ainsi que la capacité de commercialiser ces technologies à des conditions concurrentielles; les risques et dangers opérationnels; les conditions économiques générales, y compris la survenue et la durée de

récessions économiques; ainsi que les autres facteurs mentionnés dans les plus récents rapports annuels et rapports de gestion respectifs des sociétés, le cas échéant.

Les énoncés prospectifs ne sont pas garants d'un rendement futur et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont certains sont similaires à ceux qui touchent d'autres sociétés pétrolières et gazières tandis que d'autres sont propres aux membres de l'Alliance des sables bitumineux. Les résultats réels peuvent différer de façon importante de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs; les lecteurs sont prévenus de ne pas leur accorder une confiance indue.